



BULLETIN ADHÉRENTS N°33 DU 31/10/2022

**ASSOCIATION POUR LA VERITE
SUR L'ASSASSINAT DE SOPHIE TOSCAN DU PLANTIER née BOUNIOL**

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOPH, JEAN-PIERRE GAZEAU

Notre 15^{ème} assemblée générale se tiendra le 12 décembre 2022, en distanciel par le logiciel ZOOM, dont le mode d'emploi et le lien sont envoyés par courriel ou courrier ordinaire. Elle sera la preuve que nous ne baissons pas les bras. En Irlande la mémoire du drame reste très vive, surtout parmi les habitants de la région où habitait Sophie. Nous en avons eu récemment la preuve avec un mémorial organisé en septembre par certains d'entre eux qui a connu une forte affluence. De plus la police spécialisée dans les « cold cases » continue son travail en profondeur en reprenant tout le dossier et en recueillant de nouveaux témoignages.

Une pensée pour Marie Paul Daudé qui nous a quittés le 31 octobre. Epouse de Jean-Antoine, notre vice-président décédé le 1^{er} juillet 2021, elle donna aussi beaucoup d'elle-même dans notre combat pour Sophie.

« Le temps, que rien ne supplée, rend à la vérité tous ses droits. *Patiens quia aeternus.* » (Lamennais)

L'IRLANDE SEMBLE DESORMAIS SE REVEILLER

Le premier ministre irlandais lui-même a fait une déclaration disant que cette affaire était une tâche pour l'Irlande. Encore faut-il que les actes suivent les paroles !

La police irlandaise a relancé l'enquête dans le cadre d'une « Serious Crime Review Team », et les journaux irlandais suivent toujours l'affaire de très près, Les irlandais restent toujours très sensibilisés aux développements de l'affaire.

1- DANS LE COMTE DE CORK, PIERRE-LOUIS ET LA FAMILLE DE SOPHIE ONT BEAUCOUP D'AMIS

Une soirée en souvenir de Sophie a été organisée par nos amis irlandais dans la ville de Schull, au Harbour View Schull Hotel, le 23 septembre 2022 (voir affiche ci-dessous). Elle était initialement programmée le 28 juillet, le jour anniversaire de Sophie.



Intitulée « Remember Me » la soirée était dédiée à Sophie et a donné lieu à un concert, à la lecture de messages et de poèmes. Deux membres de l'ASSOPH s'étaient déplacés, notre président Jean-Pierre GAZEAU, accueilli par le journaliste Senan MOLONY (Independent) et Eileen GUYOT venue avec sa sœur qui vit à Cork. Jean Pierre a pu lire les mots des parents de

Sophie, George et Marguerite, et de sa tante Marie-Madeleine, les participants ont pu entendre un texte lu par Bertrand, ainsi qu'un poème de René CHAR.

La soirée a rencontré un grand succès : 200 personnes étaient présentes, plus de 50 n'ont pas pu rentrer dans la salle. Il régnait une atmosphère extraordinaire, enthousiaste et respectueuse, l'ambiance musicale se mariant parfaitement avec le recueillement et le souvenir pour Sophie.

L'événement a été relaté par plusieurs journaux, et en première page pour deux d'entre eux, il a eu ainsi un grand retentissement en Irlande. La soirée a également été l'occasion d'échanges nombreux avec les participants : bien sûr Senan MOLONY, très offensif, Barry ROCHE notre ami de l'Irish Times, ainsi que Rose RYAN créatrice de « Justice For Sophie » et à l'origine des bracelets pour Sophie. Des policiers étaient également là.

Bravo à Bill HOGAN, le grand organisateur de la soirée ainsi qu'à Diana LIEWELLYN, Denis QUINLAN et Len LIPITCH ses collaborateurs.

2- LA POLICE IRLANDAISE POURSUIT SES INVESTIGATIONS

Après le transfert du dossier réalisé à destination de la « Serious Crime Review Team », peu d'informations parviennent à l'ASSOPH. Il est tout à fait vraisemblable que cette équipe de policiers d'élite ait en sa possession des informations non encore révélées. Le contenu de nouveaux témoignages, évoqué par certains journaux, reste à confirmer. Des résultats sont attendus avant la fin de l'année, l'ASSOPH, accompagnée par nos avocats Laurent PETTITI, Alain SPILLIAERT et, en Irlande, par James MACGUILL, reste extrêmement vigilante.

Au niveau européen il semble que la commission se montre de plus en plus agacée de la (non)réponse de l'Irlande à ses demandes d'explication datant d'octobre 2021 quant au non respect des procédures sur le Mandat d'Arrêt Européen. **D'après Laurent PETTITI, la procédure de mise en demeure n'est pas à exclure.**

3- L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOPH SE TIENDRA LE 12 DECEMBRE 2022

Cette assemblée générale se tiendra « en distanciel » pour tenir compte des difficultés de déplacement actuelles, liées en particulier à la COVID 19.

Vous trouverez la convocation comportant l'ordre du jour ainsi qu'un imprimé de procuration ci-après.

APPEL A COTISATION ET DONS EVENTUELS

Le combat pour la vérité et la justice pour SOPHIE n'est pas terminé ! L'ASSOPH devra encore faire appel à ses avocats français et irlandais pour l'aider à obtenir l'extradition de Ian BAILEY et obtenir de l'Irlande soit qu'elle condamne elle-même Ian BAILEY, soit qu'elle respecte enfin ses obligations internationales en matière d'extradition.

Si vous souhaitez soutenir le combat de l'ASSOPH pour la vérité et la justice sur le meurtre de Sophie il est encore temps de vous acquitter de votre cotisation 2022 et éventuellement effectuer un don.

Nom :Prénom :Tel : (..).....email @.....

Adresse :.....

Je souhaite soutenir l'association et devenir membre donateur en versant un don de :€

Date : Signature :

Chèques bancaires à l'ordre de « ASSOPH » à envoyer, avec le bulletin d'adhésion et/ou de don à ASSOPH

75 Boulevard de CHARONNE – 75011 – PARIS Chez Madame MARIE-CLAIRE GAZEAU

contact : assoph0793@orange.fr site : www.assoph0793.org

IMPORTANT

De plus il est maintenant possible de régler sa cotisation annuelle de 30 euros et/ou effectuer un don via le site HelloAsso, <https://www.helloasso.com/>.

Plus précisément à <https://www.helloasso.com/associations/associaton-pour-la-verite-sur-l-assassinat-de-sophie-toscan-du-plantier-nee-bouniol/adhesions/bulletin-d-adhesion>

(La préfecture nous a malheureusement délestés du « i » de « association »)